

pour assurer le maintien de la foi vive et de la piété de notre peuple, les encouragea à lutter avec un courage toujours nouveau contre les entreprises de l'erreur, et appela sur eux les bénédictions fécondes du Très-Haut.

Au cours de la journée, MM. le recteur et les professeurs de l'Université, les élèves du Grand Séminaire, du noviciat des Pères-Blancs et du noviciat des Missionnaires du Sacré-Cœur vinrent successivement offrir à Sa Grandeur leurs vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Comme le veut la tradition, Mgr l'Archevêque avait célébré la messe de communauté au Grand Séminaire, en ce dernier jour de l'année.

— Dimanche, le 1er janvier, suivant une antique coutume, S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe de communauté au monastère des Ursulines, et le 2 janvier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Après la grand'messe du jour de l'an, un très grand nombre de citoyens, de toutes les classes de la société, sont venus présenter leurs hommages à Sa Grandeur, qui était entourée des prélats et des prêtres de l'Archevêché.

— Durant l'après-midi du jour de l'an, comme les années précédentes, il y a eu au Grand Séminaire une fête musicale et littéraire (en langues diverses) très intéressante et très réussie, dont MM. les séminaristes ont fait eux-mêmes tous les frais.

Rapport de la Commission nommée, à Québec

POUR ÉTABLIR LES MESURES A PRENDRE

AFIN D'OBSERVER EN CE DIOCÈSE LES PRESCRIPTIONS

DU *Motu proprio* SUR LA MUSIQUE SACRÉE. (1)

— o —

La Commission du chant sacré, organisée à votre demande pour l'archidiocèse de Québec, suggère les règles suivantes à propos du chant qui doit se faire aux offices liturgiques solennels :

(1) S. G. Mgr l'Archevêque nous autorise à publier ce document, qui bientôt sera directement communiqué à tous les membres du clergé. R.É.N.